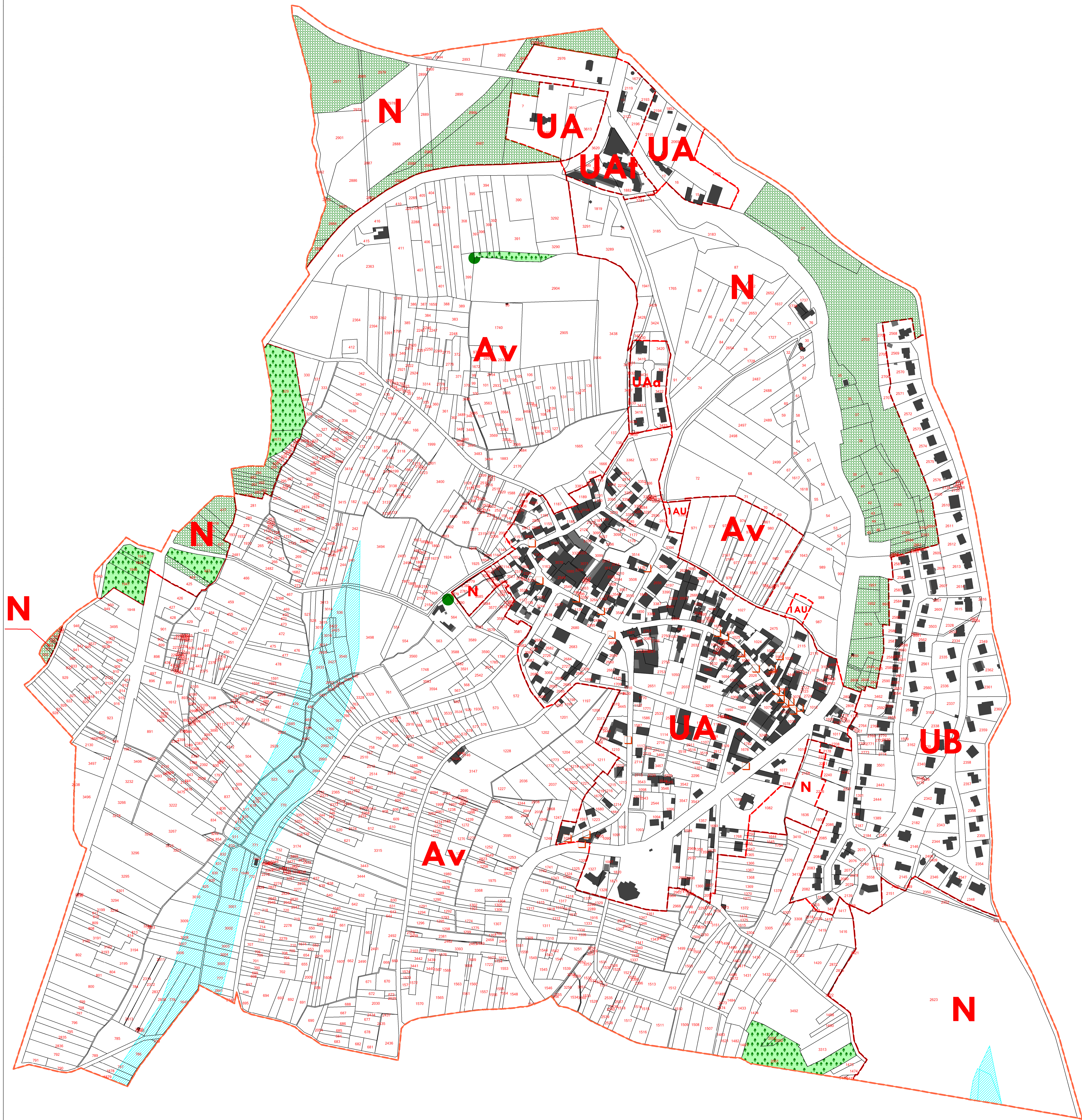




- Légende**
- Limites communales
 - Limites de zone
 - Protection des porches et portails traditionnels
- Éléments constitutifs de la TVB**
- Zone Naturelle
- Espace Boisé Classé au titre de l'article L130-1 du CU**
- Arbre isolé
 - Espace boisé
 - Zone humide Loi sur l'eau et à dominante humide définie par diagnostic de l'Etat
 - Protection des espaces verts et plantés de coteau

Département de la Marne

Commune de Champillon Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage n°1

Ensemble de la commune au 1/2 000

Arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2016
Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 rue Pergaud 10000 TROYES
Tel : 03 25 73 39 10 - Fax : 03 25 73 37 53
cdi.10@wanadoo.fr